

## Etudiante perdue

Par **Kauk**, le **21/07/2015** à **22:22**

Bonsoir, c'est en dernier recours que je me permets de poster ici car je suis en plein questionnement sur mon avenir à la fac. Mon parcours est le suivant : j'ai redoublé une fois ma L1, passé en L2 avec une moyenne de 10,5, et là je viens de foirer mes rattrapages (à 9,60). Résultat, je ne sais pas si je dois tenter de redoubler une seconde fois pour essayer de valider les quelques matières qu'il me reste, sachant que maintenant à Lyon 3 il faut faire une dérogation pour ceux qui ont 3 années à leur actif à la fac. J'ai donc une chance sur deux que ce redoublement soit refusé.

De plus, ce redoublement me ferait perdre mon droit à la bourse, il engage donc des frais supplémentaires.

Aussi ma deuxième solution serait d'arrêter la fac de droit, je suis complètement démotivée après ces résultats, et le pire dans tout ça c'est que mon échec n'est pas du à un manque de travail ou quoi que ce soit d'autre. Je crois que je n'ai juste pas la "fibre" du droit, je n'évolue pas, malgré mon attachement pour cette matière. Mais avec une L1 de droit rien n'est faisable.

Arrêter la fac me permettrait de concilier service civique et préparation à quelques concours de la fonction publique.

Aussi, j'avais dans l'idée de me lancer dans un DUT carrières juridiques pour l'année 2016/2017 sachant que je peux rejoindre la deuxième année directement en alternance, mais j'avais cru comprendre qu'il fallait un bon dossier pour cette filière. Mais peut-être que l'alternance me conviendrait mieux.

Bref, je suis complètement perdue, je ne sais pas si je dois persister à redoubler une année que je pense perdue d'avance, ou bien arrêter là mais avec une L1 je ne vais pas aller bien loin. Ou alors me lancer dans ce DUT pour essayer l'alternance sachant que cette voie est plutôt sélective ? Si quelqu'un pouvait me conseiller sur un éventuel choix à faire, savoir si cela vaut le coup de persister dans une autre L2 ou de tout arrêter là.

Merci d'avance.

Par **caroline26**, le **22/07/2015** à **13:15**

Bonjour ,

En fait l'année dernière j'étais exactement dans le même cas que toi , redoublement L1 et L2 pareil je ne voulais plus retourner à la fac j'étais complètement démotivé , je me disais à quoi bon mais j'y suis quand même retourné assez déprimé... Comme toi je travaillais beaucoup et

je ne comprenait pas pourquoi j echouais

Le fait d 'avoir moins de matiere cette année m a permise de mieux me concentrer de travailler plus calmement et j'ai pu passer en troisieme année avec des notes plutot bien et j'ai davantage confiance en moi.

Tu parle d aller en DUT carriere juridique mais si tu a ta licence 2 l'année prochaine tu aura l'equivalent d'un DUT puisque bac plus 2 et je pense que si tu as quelque matiere a repasser cette année tu pourra vraiment les avoir donc je te conseil de postuler a ta fac pour redoubler car meme si c'est dur je pense que ça en vaut la peine.

Après je te donne juste mon avis après ma propre experience , j'espere que ça t a aidé a y voir un peut plus clair ,

Bon courage

Par **Kauk**, le **22/07/2015** à **21:20**

Bonsoir,

Merci pour ton avis. C'est vrai que c'est quand même pas mal décourageant ces résultats, mais bon s'il faut passer par là pour réussir.. Je vais y réfléchir encore un peu pour voir si je tente ou non la dérogation, si ça vaut vraiment le coup au regard des notes que j'ai à valider. Merci en tous cas!

Par **iKeepcool**, le **23/07/2015** à **20:38**

Seule toi peut savoir ce qui semble le plus en adéquation avec tes aptitudes.

Maintenant, sache aussi que les difficultés de la licence ne veulent pas nécessairement dire que tu n'as pas la "fibre juridique". Parfois, elle tarde à éclore mais finit tôt ou tard par venir.

Puis je suis de ceux qui pensent que le travail finit toujours par être récompensé. J'ai fait une première année de licence pas catastrophique (validé à 10) et cela ne m'a pas empêché d'obtenir un Master Notarial avec mention AB.

Il faut juste persévérer et surtout, le plus important, CROIRE EN TOI ! C'est le conseil que je peux te donner !

Et si c'est vraiment le droit qui te plait, alors donne toi toutes les chances de prouver, à toi même et aux autres, que tu n'as pas moins ta place que quiconque dans ce secteur.

Courage ! :)